

générale du club. Une demande de subvention exceptionnelle, suite à l'achat d'un véhicule de transport des joueurs, a été présentée. Compte tenu du manque de précisions sur la mise à disposition du véhicule à l'entraîneur général du club, le conseil municipal décide de différer sa décision. Le Président sera contacté afin d'obtenir des éléments d'appréciation.

Questions diverses

Michel SIMON donne les informations suivantes :

- PHYTEO laboratoire BESSAY invite le conseil municipal à sa journée « Portes ouvertes » le jeudi 26 juillet à 18 heures. Les propriétaires du laboratoire souhaitent mettre en vente un bâtiment de 800 m² qui pourrait éventuellement intéresser une entreprise.
- La CCI souhaite rencontrer les élus.
- Présente le projet éducatif territorial de BESSAY ; Le document complet sera transmis par la messagerie à tous les conseillers.
- Une réunion a eu lieu en mairie le 22 juin, en présence des services de l'Etat afin de faire le point sur l'avancement des études concernant le contournement de BESSAY. La DREAL viendra en septembre, en mairie, donner des informations sur un nouveau projet de contournement. En effet, suite à la construction du futur échangeur RCEA / RN7 à Toulon, les services de l'ETAT vont proposer un projet reliant directement la RCEA au sud de Bessay au niveau du radar du Pré Sanel, ce qui permettrait de dévier totalement notre agglomération.
- Un avis favorable a été donné à la vente de deux pavillons locatifs, un par France Loire et le deuxième par MOULINS Habitat.
- Information sur les transactions immobilières intervenues depuis le dernier conseil municipal.
- ORANGE souhaite installer une antenne à BESSAY, possibilité route de GOUISE à l'angle de la propriété MARTIN.
- Il précise que l'appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre du CCAB a été lancé. Les propositions seront examinées prochainement.

Danielle MOUSSET :

- Commente le rapport annuel 2017 du SIVOM de la Sologne bourbonnaise (augmentation de 1.5% des tarifs du m³ d'eau et de l'abonnement.
- Elle signale qu'un rideau est à remplacer au centre Socioculturel et également un problème de ventilation dans l'une des pièces. Elle demande si des travaux sont envisagés à l'emplacement de la propriété MARGELIDON (démolition) afin de le sécuriser et de le rendre plus esthétique.

Guy LELAY :

Suite à la délibération votée lors du précédent conseil municipal concernant la vente de terrains au lotissement « le comte », G LELAY a consulté différents documents en mairie. En fonction des informations données lors du conseil, il n'avait pas localisé les parcelles concernées par la vente. En se rendant sur les lieux il s'est rendu compte qu'une des deux

habitations jouxtant une des parcelles, concernée par la vente, a fait l'objet d'une isolation par l'extérieur et que cette isolation empiète sur le domaine public.

Il demande à M SIMON si une déclaration de travaux a été faite et éventuellement quelle suite a été donnée ? La vente n'interviendrait elle pas pour régulariser la situation ?

M SIMON précise que la déclaration de travaux a été faite et un avis favorable donné. En aucun cas la vente n'est une régularisation de la situation.

G LELAY fait remarquer que les parcelles vendues proviennent de la division de la parcelle 35 du cadastre, sur cette parcelle sont implantés divers réseaux (eaux pluviales, eaux usées, électrique..) et que le rapport du géomètre concernant la parcelle fait état d'un espace public. Le domaine public est inaliénable aussi il se réserve le droit de demander l'annulation de la délibération.

Bernard TRONCIN :

-Demande où en est l'étude du projet pétanque suite à la réunion de la commission des travaux.

M SIMON précise que les aménagements demandés resteront dans l'enveloppe initiale et la couverture sera faite en petites tuiles. L'appel d'offres sera publié prochainement.

-Souhaite l'installation d'étagères au niveau de la pièce du lave vaisselle de la maison des associations. (Constat après la location pour un repas de famille)

Arnaud DUBOIS :

-Constate l'augmentation du nombre de campings cars faisant étape à BESSAY et demande s'il y a une incidence sur le commerce local.

-Informe de la distribution du bulletin municipal effectuée le 16 juillet et de la réunion afin de faire le point sur le site de la commune fixée au jeudi 9 août à 20 heures.

Sylvain BONJEAN :

-Commente la rencontre avec l'association des commerçants et leur souhait de relancer le marché de Noël le 15 décembre prochain sur la place du village.

-Fait le compte rendu du conseil d'école du 02 juillet. Diverses demandes d'amélioration d'accueil et de conditions de travail sont faites par les institutrices.

Marie Claude BAPTISTE :

-Informe de sa participation aux assemblées générales de l'Amicale laïque, une nouvelle présidente a été élue en la personne d'Emilie TRONCIN, du club informatique en attente de nouveaux formateurs. Elle a également assisté à la remise des coupes lors de la compétition organisée par les archers.

Michel MUSSIER :

-Donne des informations sur l'avancement des travaux ;

Les travaux de réfection de voirie sont terminés.

Le sablage et l'aération des terrains de football débiteront le 23 juillet.

Le passage piéton face à l'entrée du stade sera fait le 18 juillet.

Une entrevue avec la SEAU a eu lieu afin de faire le point sur la ZAC. Le projet de réalisation sera présenté en septembre.

Didier PAQUERIAUD :

-Présente la situation sur les achats et les travaux effectués depuis le début de l'année.

-Fait part de sa participation à l'assemblée générale de l'ATDA ;

- Fait part du choix d'ALLIER HABITAT pour un projet de logements locatifs sur la future ZAC.

Une commission générale de rentrée aura lieu en septembre

Séance levée à 21 Heures 45.